

CHARTRE ACCESSIBILITÉ HANDICAP

L'association CLÉ s'engage activement en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap, en prenant les mesures nécessaires pour garantir l'égalité des droits et des chances pour l'accès à la formation. Le 24 octobre 2024, CLÉ a signé la charte d'engagement de Ressources Handicap Formation, dans le but d'améliorer l'accessibilité de son offre de formation.

Cette démarche repose sur des valeurs fondamentales :

L'inclusion

L'inclusion des publics vulnérables est au cœur des missions de CLÉ. Nous offrons à chacun l'opportunité de s'intégrer socialement et professionnellement.

L'accompagnement

Être à l'écoute, motiver, valoriser chaque personne suivie par CLÉ, c'est garantir un accompagnement individualisé et adapté à ses besoins.

La progression

Chaque personne évolue à son rythme, en fonction de ses capacités et de son parcours. Chez CLÉ, progresser ensemble, c'est ouvrir le champ des possibles.

Afin de concrétiser ces valeurs, nous mettons en place les actions suivantes :

- Présenter une information claire, accessible et complète en amont du parcours, pour initier un dialogue, anticiper l'arrivée des bénéficiaires, construire leur parcours et expliquer les actions mises en œuvre.
- Organiser un premier entretien avec un membre de l'équipe pédagogique, avant la formation, afin d'étudier la faisabilité de l'action de formation et d'appréhender les spécificités des besoins de chaque personne.
- Proposer un contact direct avec le référent handicap ou un accueillant pour apporter écoute et soutien, et ainsi faciliter les démarches permettant la réussite du parcours.
- Poursuivre et consolider nos efforts de sensibilisation auprès de l'ensemble de l'équipe pour une meilleure intégration du handicap.
- Assurer une veille continue (pédagogique, technique, juridique...) pour intégrer les meilleures pratiques.
- Renforcer nos partenariats avec les acteurs externes du handicap pour répondre aux besoins spécifiques et orienter au mieux les bénéficiaires.

Nos locaux sont équipés d'une salle de formation et de toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Cette charte est disponible sur le site internet de l'association : <https://assocle.fr/>

Référente handicap : Magali Vazquez, Assistante pédagogique